

En Haute-Garonne et dans l'Aude

Le défi d'une production en sec



Pierre Gomis, en bio depuis 1989, conduit son exploitation de 125 hectares sans arrosage. Un défi dans une région souvent marquée par la sécheresse estivale.

Installé en 1977 sur 97 hectares en conventionnel, le céréalier cultive aujourd'hui 125 ha en bio. Les parcelles sont réparties sur quatre sites – 50 ha, 31 ha, 24 ha et 20 ha – sur deux départements voisins, la Haute-Garonne et l'Aude et trois communes (Avignonnet-Lauragais et Renneville en Haute-Garonne ; Montmaur dans l'Aude). Les sols sont constitués en grande majorité de "terreforts". Cette appellation fréquente dans le Sud-Ouest désigne des sols argilo-calcaires à forte teneur en argile, en général bien structurés. Sur la ferme, le pH avoisine 8. Le céréalier n'implante pas de couverts, comme la réglementation départementale l'y autorise : "en argilo-calcaires, il y a trop de risques de matraquer les sols lorsqu'on détruit les couverts au printemps", explique-t-il. Seuls quatre hectares sont des "boulbènes", soit des limons-sableux battants à caractère

hydromorphe. Les terres sont situées à 90 % en plaine, souvent en bas-fonds, et à 10 % en coteaux moyens. Si dans les premières, le potentiel des sols est bon, notamment dans les parcelles drainées, il se révèle beaucoup plus limité en coteaux, surtout lorsque l'été est sec, ce qui est très fréquent.

L'irrigation, écartée

Malgré une centaine d'hectares irrigables, grâce à un lac et au canal du Midi, Pierre Gomis n'a pas investi dans l'irrigation. Cette pratique est jugée sévèrement par l'agriculteur : "Les enrôleurs sont responsables du tassement du sol (1)". En revanche, il a beaucoup investi dans le drainage, sur 45 ha, notamment dans les parcelles situées en bas-fonds. L'absence d'irrigation s'explique aussi par la double-activité du céréalier, également accompagnateur de montagne en complément de son activité agri-



Pierre Gomis.

cole : "Au début, il s'agissait de pallier la baisse des revenus dans la période de conversion car les aides n'existaient pas à l'époque". Puis l'agriculteur a choisi de continuer, appréciant l'ouverture d'esprit ainsi que la sécurité de revenu que cette activité procure.

Le choix de la charrue-déchaumeuse

Pour travailler le sol, le céréalier s'est longtemps inspiré de pratiques locales, avant de les faire évoluer. "Le labour, pratiqué par les anciens,

Assolement : son évolution

Depuis la conversion en bio, l'assolement a beaucoup évolué, surtout ces dernières années.

Colza : "Au début, j'en ai cultivé plusieurs années et obtenu jusqu'à 18-20 q/ha en semant à 60 cm d'écartement." Puis les difficultés de levée mais aussi la pression des insectes très difficiles à gérer ont amené le producteur à arrêter. "Le voisinage des parcelles de colza en conventionnel est très pénalisant car les traitements insecticides tuent les insectes mais aussi leurs prédateurs", s'insurge Pierre Gomis.

Lentilles : après avoir été délaissée, elle figure de nouveau dans l'assolement depuis quelques années. "Depuis que je dispose d'une écimeuse, il est plus facile de maîtriser le salissement dans cette culture. De plus, ses débouchés sont en hausse et c'est un très bon précédent à céréale à paille."

Soja : Deux mauvaises années dues à la sécheresse avec 5-6 q/ha en 2016 et 9 en 2017 ont provoqué une réduction des surfaces. "En sec, il faut impérativement le réserver aux sols profonds", recommande le producteur.

Orge d'hiver : elle est cultivée dans certaines conditions. "L'orge réussit mieux lorsqu'elle est semée en octobre mais comme la folle avoine lève aussi très bien à cette période, il faut la réserver aux parcelles propres."

Sorgho : Implanté de façon opportuniste (variété Monsoon), il remplace notamment les cultures d'automne envahies d'adventices. "Or la plante a un défaut majeur : elle pompe les éléments minéraux du sol, notamment l'azote, ce qui pénalise la culture suivante, notamment les céréales à paille." Derrière le sorgho, Pierre Gomis recommande d'implanter du pois chiche, espèce ne nécessitant pas d'apport d'azote.

L'assolement 2018 :

Total : 125 ha ;

Blé tendre d'hiver : 29 ha ; **blé dur d'hiver** : 14 ha ; **épeautre** : 2 ha ; **lentilles** : 5 ha ; **luzerne** : 12 ha ; **pois chiche** : 10 ha ; **prairie temporaire** : 6 ha ; **soja** : 11 ha ; **tournesol** : 31 ha ; **trèfle violet** : 5 ha.

présente beaucoup d'intérêts en sols argilo-calcaires car il expose la terre durant tout l'hiver à l'alternance gel-sécheresse-humidité. Cela favorise une bonne structure de sol au printemps." Néanmoins, tout n'est pas à imiter : "Les anciens labouraient trop tôt, dès la fin août, alors que les sols sont très secs. Ils travaillaient aussi beaucoup trop profondément, jusqu'à 40 cm." Pierre Gomis attend donc le retour des pluies pour labourer (2) à 12-15 cm de profondeur seulement avec une charrue Ovlac 8 corps réversible non-stop hydraulique. Le travail se fait en hors raie avec un tracteur de 190 cv utilisé en Cuma. "Malgré son effet de retournement, la charrue-déchaumeuse

ne nettoie pas aussi bien les sols qu'une charrue classique, admet le céréaliier. Néanmoins, elle dilue beaucoup moins la matière organique et préserve ainsi mieux la structure du sol." Lorsque des adventices comme la folle avoine lèvent sur labour durant l'hiver, ce qui est fréquent lors de périodes humides comme en 2017-2018, Pierre Gomis profite d'épisodes secs entre janvier et mars pour les détruire avec un ou deux passages de vibroflex : "c'est très utile pour déstocker les adventices", assure-t-il.

La rotation : schéma-type de 4 ans

Si l'assolement est variable d'une année sur l'autre, la rotation en revanche obéit à un schéma-type d'une durée de quatre ans : blé tendre d'hiver - légumineuse annuelle (soja, lentilles ou pois chiche) - blé dur d'hiver ou céréale secondaire (épeautre, orge) - tournesol. Ce schéma vise notamment à limiter le délai de retour du blé tendre à un an sur quatre au minimum. La luzerne (ou le trèfle violet), implantée pour deux à trois ans, vient régulièrement casser cette succession. "Je la sème en priorité sur les parcelles ayant un problème d'adventices, notamment avec le chardon".

Le semis se fait toujours au printemps, soit en terre nue si le salissement de la parcelle est très fort, soit en association avec de l'orge de printemps.



Fin février : aspect d'un sol labouré avec la charrue-déchaumeuse Ovlac en décembre. Le précédent est une luzerne et la culture suivante un tournesol. L'hiver ayant été humide, le reverdissement est prononcé.

"Cette manière de procéder assure en général une bonne levée de la luzerne. De plus, l'orge fait office de protection lorsque des gelées tardives surviennent." L'orge est semée en premier au combiné à 30 cm d'écartement puis le céréaliier effectue un passage de herse étrille



Fin février : aspect d'un blé d'hiver de la variété EnergO. Semé début novembre derrière soja à 400 grains/m², il a reçu 70 unités d'azote sous forme de fientes de volailles avant semis.



Bineuse « maison » pour céréales et pois chiche. Les inter-rangs sont binés au moyen d'un cœur de 15-17 cm.

VOTRE SPÉCIALISTE AGRICULTURE BIOLOGIQUE DEPUIS 20 ANS

BIO
grains

VOTRE EXPERT EN CÉRÉALES

changement d'adresse

- Collecteur, stockeur, négociant
- Toutes céréales, oléagineux, protéagineux AB et C2
- Semences (dont fourragères), fertilisants, conseils etc...
- Contrats de production : Quinoa, Légumes secs, Sarrasin,...
- Commercialisation d'une gamme Bio spécifique de :
 - Fruits secs (Amandes, noisettes, noix,...)
 - Graines diverses : Quinoa, Chia, Sésame,...
 - Matières premières garanties sans gluten.
- Divers tourteaux, luzerne, ... AB
- Certifié par Bureau Veritas FR-BIO-10

53 Rue du Bois d'Amour • 86280 SAINT BENOIT • Tél. 05 49 60 97 18 • Fax 05 49 60 94 89 • biograins@uapl.fr • www.biograins.eu



Les céréales à paille et le pois chiche sont semés à 30 cm d'écartement (45 pour les passages de roues du tracteur) en vue d'un binage au printemps.

superficiel en aveugle le lendemain avant de semer la luzerne (ou le trèfle) à la volée, à 10 kg/ha. Le semis est ensuite roulé.

Pierre Gomis est revenu à cette technique après plusieurs échecs d'implantation de luzerne sous couvert de blé au printemps, après le binage. "Le binage laisse souvent trop de mottes en surface. Cela provoque une mauvaise implantation de la légumineuse. De plus, celle-ci est concurrencée par la présence d'adventices dans le blé." Après deux à trois ans d'implantation, la luzerne cède la place à un tournesol, plutôt qu'à un blé. "Il est difficile de casser la luzerne en terreforts à l'automne pour implanter un blé, surtout avec une charue-déchaumeuse. De plus, les restitutions azotées de la luzerne sont maximales la deuxième année. Un blé suit donc le tournesol de luzerne."

Fertilisation : 3 ressources différentes

Outre l'azote fourni par le trèfle et la luzerne, le céréalier a recours à trois types de fertilisants. Tout d'abord, il pratique depuis plusieurs années un échange de foin (luzerne, trèfle ou prairie) contre du fumier avec un éleveur local de vaches allaitantes. "Le col-

lège s'occupe de l'intégralité des récoltes de foin sur mes parcelles, soit deux coupes par an. En échange, je reçois environ 200 tonnes de fumier par an." Depuis que l'éleveur utilise une pailleuse, le fumier n'est plus composté par Pierre Gomis, comme c'était le cas auparavant au moyen d'un épandeur à poste fixe. "Le gain de temps est appréciable et la facilité d'épandage tout aussi bonne." Le fumier est épandu sur le site principal d'Avignonet-Lauragais uniquement, à raison de 20 tonnes par hectare, tous les 4-5 ans. "L'épandage se fait en septembre, avant tournesol, soja voire pois chiche mais jamais avant blé. Cela pour éviter d'avoir une terre creuse."

Sur les autres sites, Pierre Gomis épand du compost de déchets verts issu notamment d'une communauté de communes, à raison de 15 t/ha sur blé ainsi que sur luzerne avant tournesol. "Étant donné sa faible concentration en azote, ce produit sert plutôt d'amendement." Enfin, sur blé uniquement, le céréalier utilise des fientes de volailles, à raison d'1,7 à 2 t/ha avant semis. "L'objectif est d'apporter 60 unités d'azote environ à la culture."

Le binage, systématique

En dehors du soja et tournesol – semés à 60 cm d'écartement en 7 rangs – les autres cultures annuelles – sauf la lentille – sont implantées à 30 cm d'écartement, en 4 m, ceci afin d'être binées. Cette pratique a été initiée dès les débuts en bio, en vue de limiter le salissement notamment par la folle avoine, très présente sur l'exploitation. Pour cela, le céréalier dispose de deux porte-outils Fendt. Le modèle 380 GT, qui porte une bineuse ven-



Pour réchauffer les terres et déraciner les adventices ayant levé sur le labour, un ou deux passages de vibroflex avec des socs de 17 cm sont effectués au printemps avant préparation des sols.

trale de 4 m, est dédié au binage des cultures à 30 cm d'écartement tandis que le modèle 250 GT est utilisé sur soja et tournesol. "Je réalise en général un seul binage au printemps. J'attends pour intervenir que la terre ne soit plus grasse." Un seul outil est monté sur chaque élément – un cœur de 15 à 17 cm – tandis que la herse étrille est attelée à l'arrière, pour finir le travail. "Quand cela est possible, la herse étrille est passée en solo en aveugle à l'automne ainsi qu'au printemps, avant voire après le binage."

Si les pivots n'ont pas cet inconvénient, ils ont été écartés en raison de la présence de nombreuses lignes électriques dans les parcelles. Blé dur et blé tendre sont généralement implantés sans labour. ■

Jean-Martial Poupeau

(1) Si les pivots n'ont pas cet inconvénient, ils ont été écartés en raison de la présence de nombreuses lignes électriques dans les parcelles.
(2) Blé dur et blé tendre sont généralement implantés sans labour.

Inventaire des rendements

Blé : 25 à 28 q/ha en moyenne (18 à 35 - 30 en 2017). Les variétés utilisées sont : Nogal, Renan, Hendrix, Energo (19 ha en 2018) et Ehogold (6 ha en 2018). En 2018, 4 ha sont emblavés en Touzelle et Rouge de Bordeaux. Ces variétés de population, dont les rendements varient de 14 à 18 q/ha, sont vendues à des paysans-boulangers locaux.

Soja : 14 q/ha en moyenne, avec des écarts de 5-6 à 25 q. Les variétés uti-

lisées sont Eudor, Isidor et Mediator.

Pois chiche : 12 à 14 q/ha (de 2 à 18 q/ha). Variété : Twist.

Lentilles : 10 q/ha en moyenne avec des extrêmes allant de 4 à 18 q/ha. Variété : Anyssia.

Blé dur : 15 q/ha en moyenne. Les rendements varient du simple au double, soit de 10 à 20 q/ha. "Cette culture préfère les coteaux et ne vient pas bien dans les bas-fonds, sauf s'ils sont drainés."

Les variétés principales sont Bidi 17 et LA1823.

Tournesol : 18-19 q/ha en moyenne (de 16 à 22 q/ha).

À l'exception des blés de population, toutes les récoltes sont destinées à Agribio Union, auquel adhère le céréalier depuis les débuts en bio. "J'étais le 66^e coopérateur à l'époque. Aujourd'hui, nous sommes plus de 1 000", se félicite Pierre Gomis.